

Arches

VOSGES



FESTIV'ARCHES

Samedi 18 mai
à partir de 17H30

FOIRE AUX TARTELETTES et VIDE GRENIER

Dimanche 19 mai
toute la journée

FÊTE FORAINE

Dimanche 19 mai
toute la journée

LE MAG

Sommaire



Mairie d'Arches :

2 Rue de la Mairie
88380 Arches

Rédacteur : Mairie d'Arches

Conception et impression :

HOLVECK Imprimeur
88700 Rambervillers

Vie communale

Thoai Joseph CHU MINH, prêtre à ARCHES.....	4
Portrait Mme Philippe, la doyenne	5
Festiv'Arches	6
Week end de fête.....	7
Portrait Jean-Gui' home immobilier.....	8
Portrait LUCIE - prothésiste ongulaire	8
Maisons fleuries - Nouveaux habitants.....	9
CCAS.....	10

Culture Associations Scolaire

ADMR.....	13
Scolaire.....	14
Rencontre avec Matthieu Pêché	15
Fresque 2024.....	16
Portrait des Associations	17
Visites guidées de ARCHES.....	19
Médiathèque - événements passés et à venir ..	20
Vœux du Maire.....	22
Cérémonies patriotiques.....	23

S'informer

CAE.....	24
Travaux.....	26
Mobilité.....	27
Le saviez-vous ?	28
Maison France Service	30
Application Mobile CIVOX.....	32
La communication.....	33
Don de sang	34

Nature • Détente

Jeux	35
Recette	36
Météo 2023.....	37
Concours photos.....	39

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Archéens

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble des forces vives qui animent notre Territoire : nos entreprises et artisans, nos commerçants, le CFA, nos associations, les services publics divers.

Grâce à eux Arches est une Commune attractive, bien desservie par les transports divers, mobilité douce comprise ! Les biens s'y vendent vite, souvent même de bouche à oreille ces derniers temps !

Cette proximité avec Epinal ou Remiremont est un avantage certain mais peut aussi fragiliser quelques commerces locaux ; alors soyons vigilants et faisons tous l'effort de les faire travailler ! Nous devons mesurer la chance que nous avons de les avoir ! D'ailleurs, la Municipalité fait le choix d'acheter chez eux chaque fois que c'est possible. C'est ainsi que nous garantirons leur présence dans le temps !

La Commune, via sa médiathèque, sera encore cette année à l'origine de nombreuses animations, la plupart gratuites, et dont le programme arrive dans vos boîtes à lettres. N'hésitez pas à en profiter ! Des initiatives comme ce « rappel aux règles et actualisation du Code de la route » ont eu beaucoup de succès et seront renouvelées cette année.

Nous travaillons de concert avec certaines associations pour finaliser l'organisation du weekend de la Pentecôte : Le « Festiv'Arches » du Samedi 18 Mai dans la cour de l'Ecole, la « Foire aux tartelettes » le dimanche 19 Mai 2024 qui aura lieu cette année encore rue de Remiremont... vu le succès obtenu en 2023... sans oublier la fête foraine !

Afin de célébrer dignement le 80ième anniversaire de la Libération d'Arches, le 22 septembre 2024 prendra un caractère particulier ! Nous organiserons avec la Commune d'Archettes une cérémonie plus animée : des véhicules de la seconde guerre seront acheminés et participeront au défilé qui relie nos différents Monuments. Une belle occasion de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour construire la paix dont nous bénéficions aujourd'hui !

Du côté des travaux, le quartier du Clos Bénitchamp se termine et cette année concrétisera le début de la « Traverse d'Arches ». La première tranche verra très prochainement l'enfouissement des réseaux entre le giratoire et le pont des Nauves ; les travaux de surfaces suivront cet été.

Un projet privé important est en cours d'étude pour installer des panneaux photovoltaïques sur le terrain situé face à la déchetterie ; d'autres projets d'Energies Renouvelables sont à l'étude sur le territoire de notre Commune ! Nous saurons les accompagner et vous en tenir informés.

Vos Elus travaillent de concert pour vous apporter un maximum de services en veillant à maintenir une fiscalité raisonnable afin que notre belle Commune continue à faire envie et que vous puissiez dire : **« On est Arches'ment bien ici ! »**.



David PERRIN, Maire de Arches

Thoai Joseph **CHU MINH**

prêtre à ARCHES



RENCONTRE

... Dans le delta du Mékong, au Vietnam, l'année 1986 résonne du cri de naissance de Thoai Joseph CHU MINH ! Ce cri sera entendu par les Forces Célestes : 8 à 9 ans plus tard le jeune Thoai Joseph se sent « appelé » ; sa foi irrigue son sang, son cœur, son âme ! Et dans l'éternité du temps qui passe il est ordonné prêtre par Monseigneur BERTHET le 19 septembre 2020 à l'église Notre Dame au Cierge d'Epinal.

... Aujourd'hui sur les rives de la Moselle, l'Abbé CHU MINH -en sa qualité de prêtre administrateur de la paroisse Notre Dame des Chênes- gère les Paroisses de Arches

Archettes Eloyes Jarménil et Pouxoux. Par ailleurs il est nommé curé *In solidum* de diverses Paroisses : celle du Saint Mont (Remiremont – Saint Etienne les Remiremont – Saint Nabord) ; celle de Notre Dame des Sources (Bellefontaine – Plombières les Bains – Ruaux) ; celle de Notre Dame Combeauté (Le Girmont du Val d'Ajol et le Val d'Ajol).

Rempli de cette foi qui donne du sens à son existence et à ce qu'il fait chaque jour, Thoai Joseph garde l'espérance dans ce monde parfois sombre ; une espérance bleue : « *C'est la couleur de la mer et du ciel ; on pourrait dire que nous sommes sur terre avec les yeux vers le ciel* ».

Des femmes guident Thoai Joseph sur son chemin de vie : d'abord sa mère qui l'a aidé dans ses premiers pas et continue à le suivre de près...mais aussi la Vierge Marie et Sainte Thérèse de Lisieux. Jésus a une place prépondérante. Saint François Xavier compte aussi dans ses Compagnons de route tout comme sa famille, ses amis et toutes les personnes vers lesquelles il est envoyé. Ses rencontres, ses partages de joie et/ou de peines, sa prêche de la Bonne Nouvelle de Jésus sont notamment les composants de son Eden.

Cet Eden il le vit comme si c'était le dernier jour de sa vie. Et pour alléger sa démarche, il met son pas dans celui de Mère Teresa : « *on ne fait pas de grandes choses mais seulement des petites avec un grand amour* ». Un adage qu'il confie à tous les hommes de la Terre pour les aider dans cette vie parfois compliquée.

Et le Curé LAURENT ? Il reste prêtre au service de la Communauté de la Paroisse de Remiremont.

Pour joindre l'Abbé CHU MINH ?

02 place de Mesdames 88200 Remiremont.

Courriel : chuminhthoai@yahoo.fr

TEL 06. 52. 00. 44. 36.

Notre doyenne

sur la 102^e marche de sa vie !



Riche du caractère et des valeurs spécifiques aux Vosges, Georgette PHILIPPE porte fièrement et dignement les couleurs de la cité Archéenne dont elle est la DOYENNE !

Elle puise son endurance dans son signe astrologique « le Taureau » et laisse sa fleur préférée « la Pensée » habiller son humilité et surtout pas sa fragilité !

Car pour vivre plus d'un siècle et voir défiler tout ce que l'Homme a apporté de bon et de mauvais, il en faut de la force, de la témérité et de la ténacité !

Maman de sept enfants (*dont un est décédé bien trop tôt*) Georgette a vécu une époque où le modernisme faisait forcément défaut : pas tous ces boutons qui font le miracle du progrès, pas de machine à laver, lessive au ruisseau, lampe à pétrole... Ce fut une vie de labeur où le proverbe « **le travail c'est la santé** » tient absolument sa place ! Debout pendant de longues journées dans un pressing de la place spinalienne, Georgette a mené sa vie avec assiduité et courage. La maladie ne la connaît pas ; elle ne souffre ni de surdité ni de vue ni d'une complication irréversible : une vraie Vosgienne venue de Cornimont !

Une époque où le jeu de l'oie avait son mot à dire et le tricot faisait défiler la vie... maille à l'endroit maille à l'envers.

Ses plaisirs culinaires sont à son image : simple et chaleureux. Son menu ? Apéro/champagne – Crevettes – patates au lard – fromage. Une choucroute pourra aussi faire l'affaire ! Un régal !

Dalida lui chante des romances et le jeune Cyril Ferraud anime ses après-midi ! Forcément Georgette a assisté à l'élection de tant de Présidents de la République ; elle a aussi suivi avec attention la fumée blanche de plusieurs Papes !

Positive, optimiste, altruiste, intrépide aussi et si douce en même temps, Georgette est à la tête d'une très belle descendance : dix petits-enfants, autant d'arrière-petits-enfants, deux arrière arrière petits- enfants !

Le Conseil Départemental lui a décerné le diplôme de la CENTENAIRE le moment voulu !

Félicitations et... bon vent !

**SAMEDI 18 MAI
À PARTIR DE 17H30**

ROCK TOUR

FESTIV'ARCHES

17h30 VALJEAN - 19h CRACKED COOKIES

20h30 EL JOSE - 22h STILL CRAZY

23h30 IRON SLAVE

ENTRÉE LIBRE

Restauration et buvette sur place
Présentation de voitures anciennes
Jeux en bois

**PLACE DE LA MAIRIE
COUR DE L'ÉCOLE
88380 ARCHES**

RENSEIGNEMENTS 03.29.32.80.38



GRAND WEEK-END DE FÊTE



FESTIV'ARCHES

Samedi 18 mai

*Concerts – Restauration –
Buvette*

A partir de 17h30

Cour de l'école - Arches



FOIRE AUX TARTELETTES ET VIDE GRENIER

**Dimanche 19 mai
toute la journée**

*Centre de Arches –
Route de Remiremont*



FÊTE FORAINE

**Dimanche 19 mai
toute la journée**

*Centre de Arches –
Route de Remiremont*



... Chez Jean-Gui' home immobilier !

Directeur de l'Agence Immobilière sise 13 rue de Remiremont, Jean-Guillaume MATHIEU est l'homme de la situation en matière de transactions immobilières !

A ses côtés, des professionnels bardés des meilleurs atouts et des meilleures cartes pour faire aboutir au mieux votre demande : Charline - Elodie - Benjamin - Guillaume et Simon, tous à l'écoute, tous prêts à partager leurs compétences acquises en deux ou cinq ans

d'expérience. L'immobilier n'a plus de secrets pour cette équipe jeune et dynamique !

Installée le 01.11.2023, l'Agence a trouvé son assise dans la vie économique locale. Bienvenue !



CONTACTS : 06.07.22.82.49. - jean.guihome@gmail.com

LUCIE... votre prothésiste onguulaire



Installée -depuis janvier 2024- 14 chemin des Sapins, LUCIE propose ses services de prothésiste onguulaire !

Elle a en effet pris la décision de délaisser l'essence (*servie dans une Station...*) au profit des sens du beau et du sentiment qu'ils font naître en nous. Après une année de formation sur la place Stan et un entraînement motivé, Lucie partage son savoir-faire avec les qualités qui la caractérisent ; on la découvre alors méticuleuse, patiente, soignée, créative, sociable et enjouée !

Femmes et hommes franchissent sa porte en confiance car ils savent trouver là, dans une ambiance conviviale, un moment de détente et d'embellissement. Ils en ressortent relaxés et comme libérés ! Oui car soigner ses ongles (*des mains mais aussi des pieds !*) apporte un sentiment de légèreté et de bien-être !

... Vernis semi-permanent ; renforcement de vernis ; gel sur ongles naturels ; pose américaine - rallongements popits... La panoplie se décline dans un éventail pour tous les goûts et les couleurs !

ÇA VOUS TENTE !?

TEL : 06. 76. 25. 94. 31. - Facebook : Lucilnails - Instagram : Lucilnails -

C'est une 1^o pour vous : vous allez donc bénéficier de

20 % sur votre première prestation.

Maisons fleuries et nouveaux habitants 2023



LE PALMARÈS 2023

Pétale d'or : Christian

Gabrion

Chemin de la Garde de
Dieu

Pétale d'argent

André Bernard allée des
Acacias

Pétale de bronze :

Robert Roger rue d'Epinal

Prix encouragement :

Michel Viry allée des Tilleuls

Prix du logement locatif

fleuri : Marie Noëlle

Petitjean résidence des

Fallières

Prix du balcon fleuri : Gilles

Poirot chemin des Mazerey



Les prix par quartier

Levraye : José Xisto

Laménil : Jean-Pierre

Mathieu

Les Basses de Laménil :

Gérard Mangin

Ménipré : Alain Georgel

Impasse des Digitales :

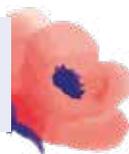
André Henry

Colombière : Michel Viry

Le vendredi 20 octobre 2023, la municipalité remettait leurs prix aux lauréats du concours des maisons fleuries, accueillait les nouveaux arrivants et félicitait les bacheliers avec mention. Cinq membres du Conseil ont sillonné les rues et im-

passes en juillet pour découvrir et apprécier tout ce qui avait été réalisé par les jardiniers locaux. Des bouquets et bons d'achat d'Un Brin d'Folie, notre fleuriste locale, ont été distribués aux lauréats, sous les applaudissements du public.

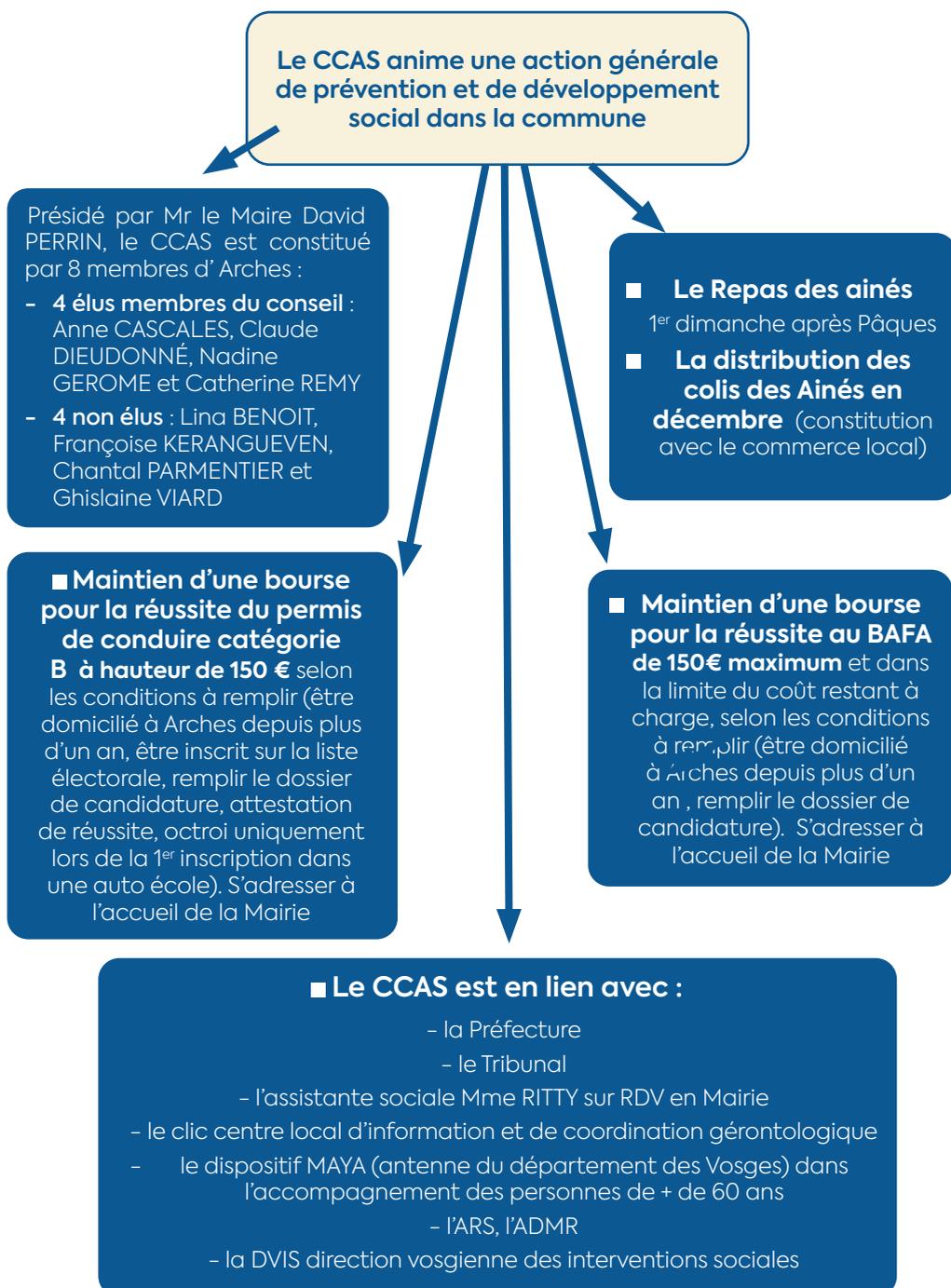
Le jury passera entre le
15 juin et le 15 juillet 2024



Nouveaux arrivants ?
Faites-vous connaître en mairie

Dans la vie du Centre Communal d'Actions Sociales

En règle générale, l'action sociale désigne l'ensemble des moyens par lesquels une Société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion. Cela se traduit par des dispositifs législatifs ou /et réglementaires et par des actions visant à aider les personnes les plus fragiles, à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.



CONTACT : David PERRIN ou Claude DIEUDONNE du CCAS 03.29.32.72.18

Les colis des aînés

Distribution faite en décembre 2023: 111 colis hommes, 134 colis femmes + 18 colis en maison de retraite, distribués par 6 binômes : Chantal et Ghislaine, Lina et Fabrice, Jean Claude et Bruno, Jean et Anne, Catherine et Frédéric, Nadine et Claude.

Les commerçants participants :

Cave aux Saveurs, Proxi, les Moulins de Séverine, Editions Chopat, Pharmacie Susini, Au fil des jours, Un Brin de Folie, Sandra Bodar et Super U.



Le repas des aînés

- A l'accueil : David PERRIN
- Aux commandes : Claude DIEUDONNE adjointe aux affaires sociales
- Une équipe d'élus et de bénévoles
- Aux fourneaux Claire GUERIN

Il s'adresse aux aînés de 70 ans et plus, résidant sur la Commune depuis au moins 1 an.



Les jeudis récréatifs

« Le CCAS poursuit les « jeudis récréatifs » au rythme et selon les thèmes suivants pour le second semestre 2024 :

6 Juin 2024	Danses de salon avec Edwige et Claude
5 Septembre 2024	Le Népal avec Eric
3 Octobre 2024	Accordéon avec Christelle Jeanblanc
7 Novembre 2024	Les Grognards
5 Décembre 2024	Noisette et Violetta cherchent un homme

Les rencontres ont lieu à la salle des fêtes de 15 h à 17 h, goûter offert !



Si vous êtes nouvel habitant, venez vous inscrire sur la liste électorale : c'est notre support.

Présentation d'une assistance à domicile



**1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne**

**L'ADMR (Aide à domicile en milieu rural),
1^{er} réseau national et associatif de service à la personne,
pour TOUS, TOUTE LA VIE, PARTOUT.**

Sa mission est d'apporter des services à l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie pour plus de confort en respectant les valeurs portées, partagées et incarnées qui sont Respect – Solidarité – Proximité – Universalité et Réciprocité.

Les auxiliaires de vie interviennent quotidiennement, avec professionnalisme et bienveillance pour :

L'aide humaine, le ménage, les courses, l'accompagnement social, le transport accompagné, le portage des repas, l'aide aux aidants et la téléassistance.



Contact : ADMR 24 Place de la Libération 88550 POUXEUX
Téléphone : 03 29 68 22 73 – Mail : info.archettes@orange.fr
Présidente / Marie-France ROMMEVEAUX

Une année scolaire sportive

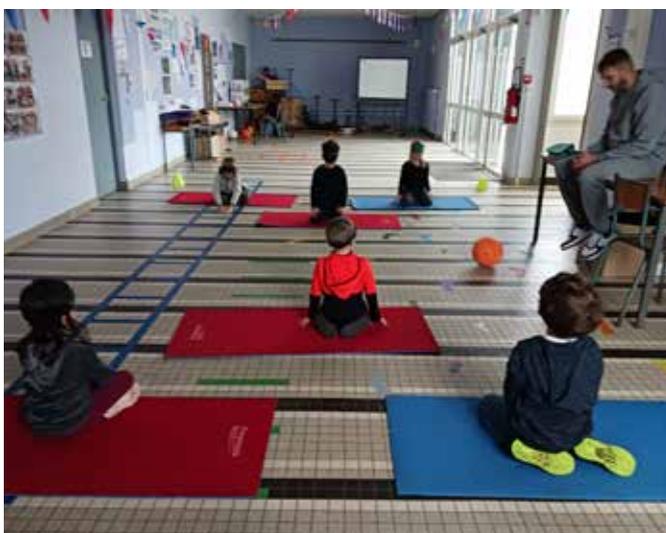


Depuis 2 ans, l'école élémentaire Jean Haedrich est labélisée « Génération 2024 ». Ce dispositif permet de valoriser et renforcer les passerelles entre l'institution scolaire et le mouvement sportif, et de construire les conditions pour que les élèves se projettent avec confiance et ambition vers ce qui sera la plus grande manifestation sportive au monde. Les Jeux olympiques et paralympiques constituent une opportunité exceptionnelle, susceptible de créer des dynamiques positives dans l'école.

De plus, l'école a créé sa propre association USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), toujours dans le même but : proposer aux élèves une ouverture sur le sport avec des animations de qualité.

Activités gymniques, SRAV (savoir rouler à vélo), trail, randonnée, initiation au golf, initiation aux sports paralympiques, triathlon, danse des jeux, rédaction d'un projet de loi sur la pratique du sport chez les jeunes ... (présenté au Député Stéphane VIRY) voici quelques exemples d'activités proposées aux élèves cette année.

Du 2 au 5 avril l'école a organisé également sa première Semaine Olympique, une semaine avec de multiples activités sur l'olympisme, le paralympisme, des rencontres avec des athlètes de haut niveau.



Une fresque sur le thème du sport habillera un mur de l'école et sera réalisée par les élèves de CM2.

Pour terminer ce beau projet, les élèves de CM1 et de CM2 prendront le train dès la semaine de la rentrée de septembre 2024 : direction LES JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS !!!

SCOLAIRE

Rencontre avec Matthieu Péché

Le célèbre champion de canoë-kayak Matthieu Péché a rendu visite aux élèves de l'école de Arches pour partager son parcours sportif et inspirer la jeune génération.

Matthieu Péché, Natif de la région, est un sportif de haut niveau qui a remporté de nombreuses médailles lors de compétitions internationales.

Il est notamment double médaillé olympique et champion du monde de canoë-kayak.

Lors de sa visite à l'école de Arches, Matthieu Péché a raconté aux élèves son parcours, ses sacrifices et les difficultés qu'il a dû surmonter pour atteindre le sommet de son sport. Il a également partagé son amour pour le canoë-kayak et l'importance de la persévérance et du travail acharné pour réussir dans n'importe quel domaine.

Les élèves, fascinés par le récit de Matthieu Péché, ont posé de nombreuses questions sur sa routine d'entraînement, ses compétitions et ses moments les plus mémorables en tant que sportif de haut niveau. Ils ont également eu l'opportunité de prendre des photos avec le champion et de lui demander des autographes.

Cette rencontre a été une véritable source d'inspiration pour les élèves de l'école de Arches, qui ont pu réaliser que rien n'est impossible avec du travail et de la détermination. Matthieu Péché a su transmettre des valeurs essentielles telles que l'engagement, la discipline et la passion, qui sont nécessaires pour réussir dans la vie.

La visite de Matthieu Péché à l'école de Arches a été un moment inoubliable pour les élèves, qui ont pu rencontrer un véritable champion et apprendre de son expérience. Cette rencontre restera gravée dans leur mémoire comme une source d'inspiration pour poursuivre leurs rêves et atteindre leurs objectifs, quel que soit le chemin à parcourir.



Crédit photos M. LUTTENBACHER

Fresque 2024

On ne présente plus la fresque de graffiti réalisée l'année dernière par les élèves de CM2 de l'école Jean Haedrich d'Arches...

Elèves, enseignants, parents, personnels, tout le monde s'accorde à dire que la réalisation de cette œuvre d'art permet d'embellir la cour de l'école tout en transmettant un message positif. Alors pourquoi ne pas remettre le couvert cette année ?

Toujours sous les conseils avisés d'Alex et de Max de l'association 2Bprod, les nouveaux élèves de CM2 prendront les bombes de peinture pour cette fois-ci mettre en avant le sport, et plus particulièrement les jeux paralympiques de Paris qui se tiendront du 28 août au 8 septembre ; douze jours de fête pendant lesquels le monde entier célébrera les performances hors-normes d'athlètes d'exception !

Nos apprentis artistes auront donc le plaisir de pratiquer le street art au sein même de leur école, activité qui permet de favoriser le vivre ensemble et la coopération, d'amener du beau dans la ville et de créer du lien, objectifs revendiqués par cette pratique qui répond aujourd'hui aux nouveaux enjeux en matière d'urbanisme.

Depuis la rue de la Mairie, vous pourrez découvrir prochainement cet hommage au courage et à la persévérance.



L'association des parents d'élèves (APE)

L'association des parents d'élèves (APE), qu'est ce que c'est ? A quoi ça sert ?

Tout simplement une équipe de parents bénévoles qui organisent des manifestations (ventes diverses, théâtre, fête de l'école...) afin de financer des projets pédagogiques.

Cette année, l'A.P.E. a ainsi pu acheter plusieurs vélos pour l'école primaire.

Elle offre également à tous les enfants du groupe scolaire un livre ainsi qu'une brioche pour Noël.



Association de Protection du Patrimoine Communal et de la Nature (APPCN)

Elle est représentée par Jean Marie PATROIS président, Josiane Lenoir trésorière, Bruno Viard secrétaire et d'une douzaine de membres.

ACTIVITE : nettoyage de printemps, conservation et valorisation du patrimoine communal, le chalet de la poudrière, nettoyage de murs, ponts et monuments.



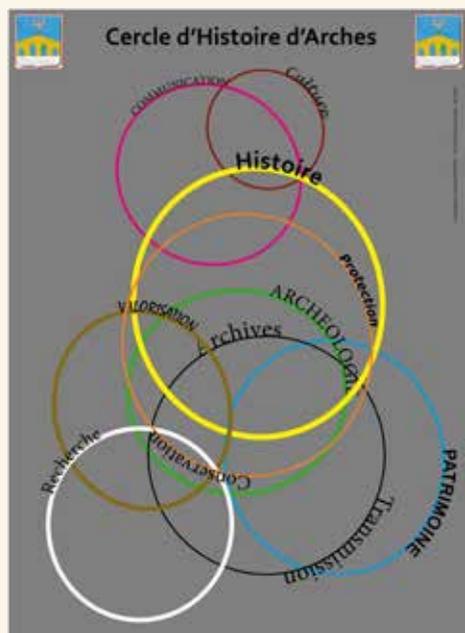
Arches Tonic Sport et Détente (ATSD)

Salle au 5 rue du pont des Nauves à ARCHES, nous avons le plaisir de mettre à votre disposition les meilleures machines du marché pour votre remise en forme, que ce soit du débutant ou à l'utilisateur confirmé, du cardio à la musculation. Votre salle est ouverte de 6h à 23h, 7 jours /7. Tarifs familiale dégressif à partir de 40€ le trimestre, informations, règlement intérieur, bulletin d'adhésion et pièces à fournir, disponible sur la page «A T S D/ Officiel» <https://www.facebook.com/Archestonicsportdetente> (bouton s'inscrire & album photos) ou Madame LATRILLE Trésorière au 06.89.43.70.20.



Cercle d'histoire d'Arches

Le Cercle d'histoire d'Arches s'est fixé pour mission : - d'assurer la promotion et la conservation du patrimoine local, matériel et immatériel - de promouvoir la recherche historique locale - de contribuer à sa diffusion - de mettre sa documentation et ses compétences au service de la municipalité et de la communauté d'habitants.





L'association Equi-libre

L'association Equi-libre organise principalement le raid d'endurance équestre d'Arches le dernier dimanche de juin.

Il s'agit d'une épreuve de niveau national figurant au calendrier de la Fédération Française d'Équitation.

Le cavalier et son cheval parcourent de 20 à 90 km sur des pistes balisées, à vitesse libre ou limitée selon le cas, et des contrôles vétérinaires omniprésents permettent de s'assurer de la parfaite forme physique du cheval tout au long de la course et ainsi que sur la ligne d'arrivée.

SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ARCHES (La Mordorée)

Représentée par Jean Pierre ROGER président, Pierre ROGER secrétaire, Laurent Bauby trésorier.

Un groupe de vingt-cinq personnes volontaires réunies dans le but de réaliser un objectif commun. Cette association permet aux chasseurs de se réunir pour la pratique de la chasse sur le territoire de la commune de ARCHES.



ASSOCIATION LA PAJA

741 Le SAUT DU Broc 88550 POUXEUX

Depuis sa création, il y a 25 ans, la PAJA, Association des Conscrits de la classe 63, des communes de : Pouxieux, Arches, Jarménil et Archettes a multiplié les activités récréatives qui ont développé entre ses membres de solides liens d'amitié.

Aujourd'hui, elle ne compte plus que 15 adhérents auxquels se sont joints 52 Sympathisants. Le bureau élu pour 3 ans est inchangé.

Contact Evelyne Estner 03.29.36.90.54

Association UNC • POUXEUX-ARCHES –JARMENIL



Fondée après la guerre de 1914 à 1918, l'Union Nationale des Combattants, regroupe aujourd'hui les Anciens combattants de la guerre 1939 à 1945, des combats de la décolonisation, des Opérations Ex-

térieures menées par la France, mais aussi des anciens soldats du contingent, des veuves et orphelins de guerre et enfin des sympathisants.

Au-delà du devoir de mémoire dû à nos disparus, l'UNC rend hommage à tous les morts pour la France lors de tous les conflits, que ce soit les guerres 14-18, 39-45, l'Indochine, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et maintenant les opérations extérieures.

Forte de 42 adhérents, notre Association est présente avec son drapeau à toutes les cérémonies patriotiques organisées par les 3 communes.

Contact : Henri Rommeveaux . 22 Rue de Remiremont . 88380 Arches

Tél : 06 31 54 03 80 Email : henri.rommeveaux@orange.fr



Visites guidées de ARCHES

En 2023, 3 visites guidées ont été organisées sur la commune grâce à l'action du Pays d'art et d'histoire du Pays d'Épinal, Coeur des Vosges.

Ce fut l'occasion de découvrir l'histoire de Arches à travers un parcours ludique.

Les connaissances du guide ont fourni des informations historiques, culturelles et géographiques précieuses sur la commune.

Opération reconduite en 2024 !



La médiathèque

Événements passés

Les Champs Golots 2023

La fête des Champs golots est une tradition du département des Vosges et plus spécialement des vallées de la Moselle et de la Moselotte, à Remiremont et à Épinal notamment. Elle célèbre la fin de l'hiver.

Cette manifestation organisée par la commune attire petits et grands !

Un stand de maquillage avait été proposé, des crêpes, pop-corn et boissons ont été offerts aux écoliers d'Arches et des animations étaient proposées par la Médiathèques l'Hétraie

Saint Nicolas 2023

L'année 2023 fut marquée par le succès de la St Nicolas ; visite dans les écoles, distribution de brioches, marrons chauds, boissons et vin chaud.

Spectacle de feu et feu d'artifice.



Foire aux Tartelettes 2023

Pour la 1^{ère} fois depuis plusieurs années, la foire aux tartelettes fut délocalisée Rue de Remiremont, en plein centre de Arches. La foule a été au rendez-vous pour cette journée mémorable.



Escape Game Cornebidouille



Ben TOURY (Festiv'Arches)



Jeremy BARES



Jolies Mômes (Soudées)



Lanternes Halloween



Foire aux Tartelettes 2023



jonglage St Nicolas

La médiathèque

Manifestations à venir

2024, qui a déjà bien commencé au niveau culturel, continue sur sa lancée !

Samedi 18 mai : Chanson française, Blues, Rock, 5 groupes vont se succéder sur la scène du Festiv'Arches 2024 !



Le thème de la nature et des oiseaux sera à l'honneur en juin et juillet avec l'**exposition interactive de la Médiathèque départementale « Observons les oiseaux »**, des échanges autour de la biodiversité et de l'importance de la préservation des haies, l'exposition « Plume » et enfin des ateliers de bricolage pour les enfants.



Les **faits marquants de la météo** de notre commune seront également mis en avant grâce à une exposition s'appuyant sur les relevés de 1987 à 2023.

Enfin, des **animations autour du thème de l'Égypte** seront proposées en fin d'année dans le cadre du festival « Rencontre avec... »

Vœux de la Mairie

Janvier 2024

La traditionnelle cérémonie des vœux de la commune d'Arches rassemble début janvier dans la salle des fêtes élus et forces vives de la commune. C'est ainsi l'occasion de présenter le bilan 2023, les prévisions 2024 et remercier toutes les personnes présentes.



L'Histoire et la Mémoire

dans la Vie Patriotique

...8 mai...18 juin... 11 novembre... Les Communes doivent organiser des cérémonies pour commémorer l'Histoire et l'histoire locale. Il est nécessaire de transmettre aux jeunes générations le souvenir de l'engagement des Combattants et des principes et valeurs qui les animaient.

Premier acteur mémoriel de France, le Ministère des Armées participe à la définition de la politique de l'Etat dans le domaine de la mémoire des conflits contemporains, de 1870 à nos jours. A ce titre, il élabore et met en œuvre le programme commémoratif correspondant. Ces manifestations s'inscrivent dans un ensemble cohérent autour du patrimoine mémoriel de guerre placé sous la responsabilité du Ministère. De nombreux lieux (*nécropoles nationales, cimetières militaires, monuments aux morts...*) permettent de développer des actions pédagogiques liées à la mémoire combattante et à l'enseignement de la défense.



22 septembre 2024

**Ce sera le 80° anniversaire de la Libération d'Arches.
Toute la population est invitée à se rassembler
selon le programme qui sera diffusé en temps voulu.**



RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2023

■ COMMUNAUTÉ
 ■ D'AGGLOMÉRATION
 ■ ÉPINAL

■ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Gymnase Lopicque - 02/2023
 Fin des travaux et ouverture du gymnase à ses 1 500 lycéens du territoire.



Stade de Vincey 03/2023
 Inauguration de l'un des 18 stades devenus communautaires



Gymnase Le Chesnois à La Vôge-les-Bains - 06/2023
 Amélioration des performances énergétiques et thermiques, mise aux normes, rénovation de la grande salle de sport et des vestiaires.



Stades synthétiques de Charmes et Padoux : démarrage des travaux 08/2023



Stade du 13^{ème} Bataillon à Nomexy 09/2023
 Rénovation de la tribune et des vestiaires

■ Développement économique



Plateforme de thermochauffage Xertigny
 Finalisation des travaux et installation d'un four de thermochauffage permettant de traiter localement le hêtre.



Mise en place de salons dans le cadre de la mobilisation pour l'emploi : Jeuxy 04/2023 et Xertigny 10/2023

■ Enseignement supérieur



Faculté de Droit à Épinal
 Lancement des travaux de restructuration en vue d'accueillir en septembre 2024 une double licence droit-gestion.



■ Cohésion sociale

Mise en place de différents ateliers informatiques sur l'ensemble du territoire afin de lutter contre l'illectronisme.

■ CULTURE



La Micro-Folie en itinérance

Commande de 10 structures mobiles en bois via « Les défis du Bois 3.0 ». Ces structures ont notamment été implantées à la Manufacture de La Vôge-les-Bains en septembre, pour créer un village éphémère dédié à la culture. *Musée numérique, ateliers découverte du Fablab, de la Table MashUp, pratique du dessin en 3D, espace ludothèque et espace médiathèque...*



Lancement des travaux de construction d'une nouvelle médiathèque à Golbey

Pose du Premier Bois - 05/2023

■ RECONQUÊTE DU BÂTI EN MILIEU RURAL



Ubexy



Vaxoncourt

Une démarche innovante qui vise à rendre plus attractifs les villages.

À Ubexy, l'Agglo a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'aménagement qualitatif et vertueux, combinant gestion intégrée des eaux pluviales, matériaux de réemploi et bois local. À Vaxoncourt, création d'un parking paysager de 17 places dans des matériaux favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales.

■ EAU ET ASSAINISSEMENT

Chaussée réservoir

Avec l'appui de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, l'agglomération d'Épinal encourage ses communes dans le développement de projets d'aménagement adaptés au changement climatique. L'agglomération accompagne les projets limitant l'imperméabilisation des sols et / ou permettant à l'eau pluviale de réintégrer directement le milieu naturel sans être évacuée dans les réseaux.

En 2023, ce sont 250 000 € qui sont votés pour soutenir la réalisation de projets communaux incluant une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.



Réutilisation des eaux usées traitées

Leur réutilisation consiste à recycler les eaux en sortie de station d'épuration, pour différentes utilisations telles que l'arrosage et le nettoyage des voiries.

Installation d'un pilote à Thaon-les-Vosges

■ HABITAT

Maison de l'Habitat et du Territoire

La Communauté d'Agglomération d'Épinal a lancé la première opération d'autoconsommation collective dans les Vosges avec la Maison de l'Habitat et du Territoire.

Le bâtiment a été primé en 2^{ème} position des *Trophées des trois diamants* pour son efficacité énergétique et son confort. Il a également été lauréat du Prix régional de la Construction Bois Grand Est.



■ MOBILITÉS

Installation d'abris vélos sécurisés et gratuits sur Épinal ainsi qu'à Raon-aux-Bois

VILVOLT libre-service

Extension de l'offre qui permet de passer de 37 à 77 stations sur Charmes, Chantaine, Épinal, Golbey, La Vôge-les-Bains, Le Clerjus, Les Forges, Nomexy, Pouxoux, Vincey, Uxegney, et Xertigny.

À venir : les stations d'Arches, Archettes, Châtel-sur-Moselle, Chavelot, Dinozé, Dogneville, Igney et Jeuxey.

■ CONTRAT CANAL

Signature d'un contrat Canal pour construire durablement le développement du potentiel fluvial et fluvestre 04/2023

Installation de nouvelles infrastructures : plans de ville, relais d'informations, vitrines, lames directionnelles et nouveau mobilier (bancs, tables, arceaux à vélo, bornes de réparation...)

Bouzey : Finalisation des travaux menés par VNF afin de permettre un fonctionnement optimal du réservoir.



Travaux



Le gros chantier de l'année 2023 est sans aucun doute le clos de Bénitchamp. Débuté en juin, sa finition est assurée en décembre.



Le cimetière passe au vert. C'en est fini avec les herbes...Place au gazon... le tout pour un rendu propre toute l'année.



Un monument aux morts nettoyé dans sa grande totalité pour lui redonner toute sa prestance.



Toit de l'école maternelle : suite à des problèmes d'étanchéité, une réfection partielle a été faite en 2023; la suite est programmée dans les travaux 2024.



impasse du château



rue de la Fraze

Voirie : impasse du château, rue de la Fraze, le Pâquis... tous ces sites ont été repris en totalité ou partiellement.



le Pâquis



Nettoyage complet des cours de tennis.

Mobilité

Cap Imagine à ARCHES

C'est un service de transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite, accessible à toute personne ne pouvant utiliser le réseau Imagine et aux mêmes conditions tarifaires.

Pour bénéficier de ce service, c'est à dire être éligible, il faut déposer un dossier auprès de la Commission d'accessibilité de la Communauté d'agglomération d'Epinal.

Contact agence des mobilités
Tél 03.56.32.12.12



Vélo libre service

Déployée dans des communes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, ARCHES est pourvue depuis décembre d'une station de vélo électrique en libre-service Vilvolt. Permettre de se déplacer à vélo en toute liberté dans le périmètre de la CAE, c'est enfin possible et à moindre coût.

Pour tout renseignement vous rendre sur le site de la CAE
Vilvolt vélos électriques en libre service

Le saviez-vous ?

LE BRUIT

Principe général : Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Art.2 de l'Arrêté Préfectoral n°80/92.

LA MUSIQUE

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée, notamment par les bruits émanant des téléviseurs, électrophones, magnétophones, appareils HIFI, instruments de musique et appareils ménagers, en tenant compte des créneaux horaires.

Art. 10 de l'Arrêté Préfectoral n° 80/92

LES CHIENS

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, et toutes personnes qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est interdit de laisser se manifester bruyamment tout animal dans un logement, sur un balcon, dans une cour, dans un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, sans que le responsable ne puisse à tout moment faire cesser ces bruits.

Art.11 de l'Arrêté Préfectoral n° 80/92.

LES TONDEUSES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectuées que dans les limites fixées ci-après :

Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h (*arrêté n°964/08/DDASS/SE*).

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal en fonction de situations spécifiques locales.

Art.12 de l'Arrêté Préfectoral n° 80/92.

LE BON JOUR ET ... LE BON SENS

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer

qu'aux heures indiquées et selon les modalités fixées par l'autorité municipale.

Cette opération ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers de la voie publique.

Art.80 du Règlement Sanitaire Départemental.

L'autorité municipale n'a pas fixé d'heure. Il serait dommage d'en arriver là pour que les conteneurs et autres sacs jaunes ne soient pas déposés sur la voie publique dès le week-end !

Les sacs jaunes sont ôtés le mercredi ; les ordures ménagères sont ôtées le jeudi.

LES DECHETS CANINS ET AUTRES

Les voies et espaces publics doivent être tenus propres.

Les usagers de la voie publique sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies.

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit sur toute partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter des ordures ou résidus de toute nature.

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique ainsi que dans les édifices ou édicules d'utilité publique ou sur les bancs des rues et des promenades, tous papiers (imprimés ou non), journaux, prospectus, cartonnages, boîtes, enveloppes, emballages divers et généralement tous objets ou matières susceptibles de souiller la voie publique.

Art.99 du Règlement Sanitaire Départemental.

DIVAGATION

Il est interdit de laisser vaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique. En zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

Art.99-6 du Règlement Sanitaire Départemental.

Note : le parcours de santé est un lieu public.

LES PETARDS

Sur les lieux et dans les locaux accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité ou par leur forte charge informatique tels que : l'usage des pétards, artifices, armes à feu et tous autres engins, objets et dispositifs bruyants, similaires, ainsi que les jouets bruyants tels que tambours, trompettes, sifflets, tous travaux bruyants comme la réparation ou le réglage du moteur, quelle qu'en soit la puissance.

Art.101-1 du Règlement Sanitaire Départemental.

LES FUMÉES ET FEUX DE JARDIN

L'incinération des végétaux sur pied à moins de 200m des bois, forêts, plantations et reboisement est formellement interdite de tout temps.

Art.3 de l'Arrêté Préfectoral n° 821/77.

Il est interdit à l'intérieur et à moins de 200m des bois, forêts, plantations, reboisement, d'accumuler autour des habitations et à proximité des voies ouvertes à la circulation publique et au voisinage des canalisations électriques aériennes, des matières susceptibles de s'enflammer spontanément ou par simple contact avec une substance en ignition.

Art.9 de l'Arrêté Préfectoral n° 821/77.

L'ASSAINISSEMENT

Une question, un problème, un souci ? La commune n'a plus compétence en matière d'assainissement. Tout ce qui concerne ce sujet est de la seule compétence de la COMMUNAUTE DE COMMUNES « LES DEUX RIVES DE LA Moselle3.

Votre contact est le 03 29 64 02 77.

LES CHIENS DANGEREUX

Pour les chiens qui, compte tenu des modalités de leur garde, sont susceptibles de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire peut procéder de sa propre initiative (ou à la demande de toute personne intéressée) à l'application des mesures prévues à l'article L 211.11 du Code Rural et à celles de l'article L 2221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

QUAND IL NEIGERA

...Même si la saison est au beau, il faut le savoir : En période hivernale, il appartiendra aux riverains de balayer et d'ôter la neige devant leur maison, et sur 1.50m correspondant au passage des piétons à partir du mur ou de la clôture de la propriété. Chacun enlèvera le verglas devant chez soi.

Il n'existe pas d'Arrêté municipal sur ce sujet.

C'est juste une affaire de pleine collaboration pour la sécurité de tous.

LA VEGETATION

Le Code Civil impose les distances légales des plantations :

- Distance de 2m au moins de la limite séparative pour les plantations qui dépasseront 2m de hauteur
- Distance de 0.50m au moins pour les plantations qui ne dépasseront pas 2m de hauteur

Si le Code Civil ne le précise pas, il est de bon sens, pour faciliter la visibilité et le passage des piétons et écoliers, d'élaguer les branches qui avancent sur l'emprise des voies publiques communales.

L'autorité municipale peut prendre un Arrêté pour appliquer cette disposition. Pour l'instant le courrier relationnel est de mise avant de devoir en arriver à un texte réglementaire.

LA VITESSE

C'est bien évidemment le Code de la Route qui fixe toutes les règles en matière de conduite et de vitesse.

Le 50 km/H dans toute l'agglomération s'applique et parfois le 30 km/H.

Chaque automobiliste est invité à respecter ce Code de conduite qui est un Code de Sécurité : la sienne, celle des autres.

VOTRE DECHETTERIE

La déchetterie « Les Feignes Lajus » est ouverte de la façon suivante :

Mardi, Jeudi, Vendredi : 13h - 18h

Mercredi, Samedi : 9h - 12h ; 13h - 18h

Dimanche : 9h - 12h

Contact à la déchetterie : 03 29 35 30 62

Le saviez-vous ?

Le CCAS de la Mairie peut vous apporter les aides suivantes :

- Versement de 150 € obtention du BAFA
- Versement de 150 € obtention du permis de conduire
- Carte cadeau de 150 € pour obtention du BAC mention Très bien.

Les dossiers de demande sont à récupérer en Mairie.

La Commune vous apporte :

Une participation pour les mercredis récréatifs et centre aérés de 8€ aux écoliers Archéens (limité à 20 jours par an)

Le versement d'une bourse scolaire de 40€

- par enfant de moins de 16 ans (le jour de la rentrée)
 - inscrit en école secondaire
 - sur présentation de justificatifs à déposer en mairie
- Prise en charge des heures de garderie lorsqu'un enfant d'une fraterie est en soutien

Urbanisme

Pour l'année 2023, la Commune a enregistré **5 Permis de Construire**, **1 demande de transfert** d'un permis de construire (changement de nom/statut du pétitionnaire) et **1 permis de construire modificatif** (concernant un permis de 2021).

Etat-civil

Nombre de naissance : **19 naissances**

Nombre de mariage : **2 mariages**

Nombre de décès : **12 décès**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ÉPINAL



LA VIE EN VOSGES le Département



France Service

itinérance de Arches

Mairie de Arches - 2 rue de la mairie

03 29 29 04 90 - mpernot@pays-epinal.fr



Présence France service à compter du 1^{er} juin 2024

Lundi et mardi avec ou sans RDV : de 09h00 à 12h00

Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Un service **GRATUIT**, proche de vous au quotidien



Adresse mail :

Mot de passe :



l'Assurance Maladie

N° sécu :

Mot de passe :



N° sécu :

Mot de passe :



Identifiant :

Mot de passe :



N° fiscal :

Mot de passe :



N° sécu :

Mot de passe :

Autre

Identifiant :

Mot de passe :

Autre

Identifiant :

Mot de passe :

Autre

Identifiant :

Mot de passe :

En 2023, ce sont **223 personnes** différentes qui ont été reçues pour un total de **490 démarches** réalisées.

En comparant ces deux dernières années, nous constatons une **hausse de fréquentation** sur l'ensemble de l'année 2023, qui confirme la nécessité de maintenir une permanence.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Mireille PERNOT vous accueille en itinérance à la mairie de Arches pour vous aider dans toutes vos démarches administratives.



RSA, retraite, assurance maladie, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise...

France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

France Services c'est en un seul et même endroit :

la CAF, l'assurance maladie, l'assurance retraite, laMSA, l'AGIRC-ARRCO, la Poste, Pôle Emploi, la Direction générale des finances publiques, l'ANTS, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice.

Retrouvez nous sur notre page facebook :



France Services du
PETR Pays d'Epinal
Coeur des Vosges



l'Assurance
Maladie



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco



France
Travail

FINANCES
PUBLIQUES

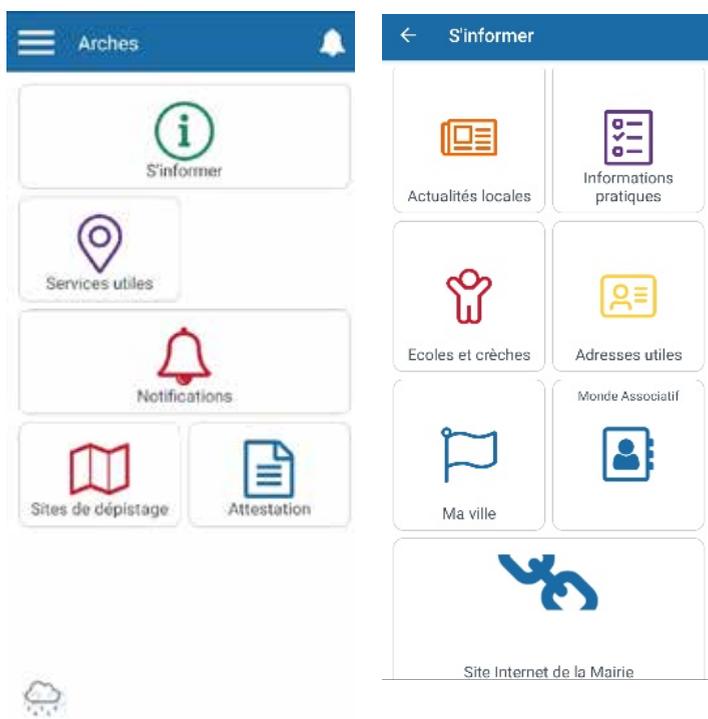




C'est une application citoyenne de qualité et très intuitive. Une fois l'application téléchargée sur le téléphone, l'info vient directement à vous. Cela est un véritable atout pour être au plus proche de la population.

TÉLÉCHARGEZ CIVOX et restez connectés

Vous souhaitez une information rapide, efficace qui facilite votre quotidien ?
Voici une nouvelle manière de rester informé sur l'actualité et les événements de la commune.



C'est simple !

1. Téléchargez l'application Civox sur votre smartphone
2. Sélectionnez votre ville
3. Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition



Scannez-moi ! Scannez-moi !



La communication

La création d'un site internet, d'une page Facebook, l'installation d'un totem d'informations et la mise en place d'une borne tactile d'informations répondent à un besoin croissant de communication et de digitalisation dans notre société moderne.

Tout d'abord, la création d'un site internet permet de rendre accessible en tout temps et en tout lieu des informations importantes et des services destinés au public.



En parallèle, l'installation d'un totem d'informations permet de fournir des renseignements pratiques et utiles de manière instantanée et facilement visible.

La mise en place de la borne tactile dans la Mairie constitue une extension du totem d'information, offrant encore plus de fonctionnalités et d'interactivité aux utilisateurs.

En effet, grâce à celle-ci, il est possible d'accéder à un contenu plus riche et varié, allant de la consultation de plans et à l'accès aux sites des services publics. Elle répond à un besoin croissant de digitalisation et de simplification de l'accès à l'information pour les utilisateurs.



Page Facebook

Ces outils qui se substituent à tout support traditionnel (papier...) sont devenus des incontournables dans notre société contemporaine, où la rapidité et l'efficacité de la communication sont des enjeux majeurs.



REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR !

En partenariat avec la Ville d'Arches, l'Établissement français du sang vous invite à donner votre sang le :

Mardi 31 juillet 2024

de 16h00 à 19h30

à la Salle des fêtes

Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Chaque année, grâce au don de sang, 1 MILLION de patients sont soignés : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique... Les besoins des malades sont constants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France. Chaque don est précieux car il permet de sauver 3 vies !

POUR DONNER VOTRE SANG, VOUS DEVEZ :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.

LES ÉTAPES DU DON DE SANG :

- Accueil et inscription
- Questionnaire et entretien préalable au don
- Le don (10 min)
- Pause A+ (collation).

De l'accueil à la collation, prévoyez entre 45 min et 1h.



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

POUR PRENDRE RDV
dondesang.efs.sante.fr
ou l'appli Don de sang



Page Jeux

Mots mêlés

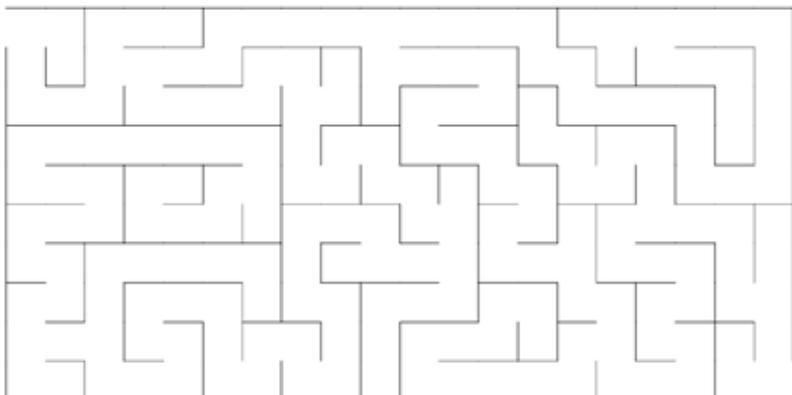
P R V I R I K Ç K U W A F Y X W B P I D
 J P O W P S J V B B S T N E M U N O M W
 J C X N I E Y F H E N O M S R I S I O L
 V R Ç W T G U Z P U P A T R I M O I N E
 K T O Q T S K N L Ç Z D A O U Z P Q Q B
 T E V K I O N D T X I Y P P W P E N S N
 A R N V L V N I N S T A L L A T I O N S
 D I S W A I H N G B P A Y S A G E S O U
 Q O H V I S N O I T A M I N A Q H E I D
 N T Z D V T E E S R E V A R T E L T U
 Ç S M F I O N B N E H A R L B M K C I J
 W I H M V S N O I T A I C O S S A A S J
 F H S T N I V Q X H R K F T Z E O T O R
 Q S F V O Ç W K K E D E X S N G Ç C P D
 O X I R C H Ç B G Q N C P M O K T E X E
 X J W P H G T A V H L U M R V P T P E M
 N O I T A C U D E T B W M O I A M S Q S
 A D Z S B C O N O M I E W M E S S S H J
 P Y F Z C O M M E R C E S L O G E A X F
 X S G I W L H S Y Q Y Z P O X C O S E E

- (?) VOSGES
- (?) PAYSAGES
- (?) COMMUNE
- (?) HISTOIRE
- (?) PATRIMOINE
- (?) PRVT
- (?) COMMERCE
- (?) ENTREPRISES
- (?) ANIMATIONS
- (?) SPECTACLES
- (?) EXPOSITIONS
- (?) CONVIVIALIT
- (?) LOISIRS
- (?) ASSOCIATIONS
- (?) CONOMIE
- (?) EDUCATION
- (?) INSTALLATIONS
- (?) TRAVERSE
- (?) MONUMENTS

Sudoku

		2		8		3		
								8
	9		7					
2	7	9						6
1						9	5	7
					1			
9		5			4	1	8	
7		3	2				9	5

Labyrinthe





Recette

Feuilleté au jambon du Point Central

Ingrédients

- 2 disques de pâte feuilleté
- 400 grammes de dés de jambon
- 1 jaune d'œuf pour la dorure

Pour la sauce « Mornay »

- ½ litre de lait
- 50 grammes de beurre
- 50 grammes de farine
- 2 jaunes d'œufs
- 100 grammes d'emmental râpé
- Sel, poivre, muscade

Préparation :

1/- Elaboration de la sauce « Mornay »

- Dans une casserole, faire fondre le beurre
- Y ajouter la farine et cuire quelques minutes en mélangeant avec une cuillère en bois
- Mettre le lait petit à petit, cuire jusqu'à épaississement de la sauce
- Hors du feu, ajouter les jaunes d'œufs, sel, poivre et muscade selon vos goûts
- Ajouter l'emmental
- Ajouter les dés de jambon

2/- Montage du feuilleté

- Etaler l'appareil sur 1 disque de pâte
- Recouvrir du 2^{ème} disque de pâte
- Bien souder les pâtes
- Cuire au four 40 minutes à 210 degrés



POINT CENTRAL - 1 Route de Remiremont - 88380 Arches - 03 29 69 24 92

METEO 2023

« Une pluviométrie exceptionnelle ! »

D'après les relevés de Francis Luttenbacher – Impasse des Digitales 88380 ARCHES.

Les précipitations en 2023

• Une pluviométrie record

Si depuis 2011 (excepté pour l'année 2013 avec 125 cm de pluviométrie annuelle), le cumul annuel des précipitations était inférieur à la moyenne de ces 37 dernières années, **depuis trois ans, les apports en eau sont plus importants.**

En effet, pour la troisième année consécutive, la pluviométrie est supérieure à la moyenne de la pluviométrie annuelle calculée sur les 37 dernières années et qui s'établit à 113 cm. Si on avait déjà enregistré 134,1 cm de 2021 - 115,28 cm en 2022 (1152,8 litres d'eau par m²), le cumul de l'année 2023 est exceptionnel. **Avec 185,2 cm, il est le plus important jamais enregistré ici depuis 1987.**



• Des précipitations irrégulières

Cette année, la répartition de cette pluviométrie a été très irrégulière. On constate en effet l'absence de toutes précipitations durant un mois, du 17 mai au 18 juin. En septembre, absence également de pluie jusqu'au 13 et encore une période sèche du 23 septembre au 15 octobre. Le ciel s'est ensuite rattrapé en nous apportant des épisodes pluvieux ininterrompus du 15 octobre jusqu'à la fin de l'année.



Crue de la Moselle le 14 novembre.

METEO 2023

• Quelques chiffres

La pluie est surtout tombée en Novembre (35 cm), décembre (25,9 cm) octobre (24,1 cm) et mars 18,6 cm.

Février (3,3 cm), mai (4,4 cm) et juin (5,9 cm) ont été les mois les plus secs.

Le dimanche 29 octobre a été la journée la plus arrosée avec 51,8 mm.

- **Les orages** : Depuis deux ans, ils sont en augmentation et sont pourvoyeurs d'eau en été. On en a compté 27 cette année et 21 l'an passé alors que la moyenne depuis 36 ans est de 15 orages par année. Ils n'ont pas été violents.
- **La neige** : Autre constat, les chutes se font plus rares. Il n'est tombé que 11, 5 cm en janvier ; à peine plus que les 8,5 cm de l'année 2022. Elle est restée au sol 8,5 jours en janvier. La moyenne depuis 36 ans de relevés est de **39,5 cm** pour la hauteur de neige annuelle et de **26 jours** pour la neige au sol.

Les températures

• Juin, le mois le plus chaud

La moyenne annuelle s'établit à 11,05 ° alors que la moyenne des ces 36 dernière année est de 10,5°.

Les mois les plus chauds ont été Juin avec 19,9° (Moyenne 37 ans :17,9 °) – Juillet avec 19,2° (Moyenne 37 ans :19,8 °) – Août 18,9 °C (Moyenne37 ans :19,3°).

Les mois les plus froids : Février et janvier ont été les plus froids avec 2,7 ° et 3,2 °.

• Quelques records

La température la plus élevée a été de 37,7° le dimanche 9 juillet inférieur au record de 39,7° établi sur 37 ans et enregistré le 19 juillet 2022

La plus basse a été de moins 9° le jeudi 9 février.

Les nuits les plus chaudes : le 10 juillet et le 14 août avec 17,7 °.

La première gelée blanche d'automne a eu lieu le lundi 16 octobre avec -2,2°.

La dernière gelée du printemps a été enregistrée le jeudi 18 mai avec -0,4°.

La première neige a plâtré le paysage le dimanche 26 novembre.

Le mercure n'a pas franchi la barre du zéro en journée durant seulement une seule journée le jeudi 26 janvier contre 9 jours en 2022.

Les températures de la nuit inférieures à 0° sont au nombre de 70. 18 en janvier, 14 en février, 13 en mars 8 en avril, 6 en novembre, 10 en décembre et 1 en mai.

La couleur du ciel en 2023

La palette pour 2023 est la suivante : Soleil : 109,5 jours – Eclaircies : 118 jours– Couvert : 57,5 jours – Pluies : 43 jours– Neige : 4,5 jours et temps variable : 32,5 jours.

Le brouillard a englobé notre vallée durant 30 matinées et a persisté 7 après-midis.

Une prochaine rétrospective météo à la Médiathèque

La médiathèque présentera du 17 septembre au 5 octobre 2024 une rétrospective des relevés météo effectués depuis 1987 à Arches. Graphiques et histogrammes de synthèse permettront aux visiteurs de mesurer l'évolution de notre climat à l'échelle locale depuis 37 ans.

« La vie des racines à la cime » concours photo

Le concours photo 2023 a rassemblé 8 photos en noir et blanc et 7 photos en couleur, toutes prises sur le département des Vosges et exposées au 2^{ième} étage de la médiathèque.

Tout le monde était invité à venir voter pour son cliché préféré et les résultats ont été serrés !

La photo de madame Séverine LALLEMAND-DONA, prise au canal d'alimentation d'Arches a reçu la préférence du public, tandis que Monsieur Guy DELOY remportait le concours en catégorie couleur pour son cliché pris route de Jeuxy.

Tous deux ont remporté un très beau panier garni de produits provenant des commerçants de notre commune.



Gagnante concours photo 2023 catégorie noir et blanc



Remise des prix



 Arches
VOSGES